

VISITE DU CENTRE DE TRI DES DECHETS DE DIJON

10 décembre 2014

Le 10 décembre 2014, une vingtaine de membres de l'ARCEA VALDUC visitent le Centre de tri des déchets de Dijon.



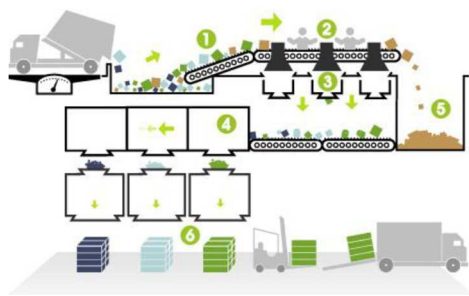
La visite débute par une information vidéo sur le tri des déchets dans nos containers. Sont autorisés dans les containers jaunes, le papier, les journaux, les magazines, les déchets creux comme les emballages en carton, briques alimentaires, bouteilles et boîtes de conserve. Un tri d'affinage est effectué au moyen de machine optique (qui va trier les bouteilles transparentes des bouteilles colorées), d'aimants (tri d'aluminium, de fer blanc et d'acier). Certains déchets refusés seront orientés vers l'usine d'incinération. Les matières

triées seront ensuite tassées par une presse et envoyées dans des filières de recyclage spécifiques.

Quelques chiffres :

La capacité de traitement est de 20000 tonnes par an

La superficie du centre de tri est de 5000 m². 50 personnes sont employées.



À la suite de la présentation vidéo, 2 groupes sont constitués, les premiers sont déguisés pour la sécurité, et harnachés de systèmes audio pour visiter les installations

en fonctionnement. De grands tapis roulants mécaniques alimentés en permanence de déchets, des systèmes permettant un tri automatique, des agents en cabine triant manuellement, une presse faisant des cubes de bouteilles ou de papier, tout ceci dans le froid et le bruit.

Le second groupe a pu visionner un film montrant les différents produits fabriqués avec ces déchets triés.

Une visite très intéressante et instructive.

